

Mémoire. Une émouvante et très rarissime cérémonie s'est déroulée hier matin, à Aulus-les-Bains. Au nom de la mémoire et du peuple juif, Jeanne Rogalle, 84 ans, a été déclarée « Juste parmi les nations » en même temps, à titre posthume, que son époux défunt, Jean-Baptiste, et que son père, Jean-Pierre Agouau. Leur nom sera inscrit sur le mur des Justes, à Jérusalem. Cette distinction qui fait suite à une croix de chevalier de la Légion d'honneur remise en juillet 2004 par le général Roquejeoffre, vient reconnaître l'action héroïque et humanitaire, de Jeanne Rogalle et de sa famille durant les heures sombres de l'occupation alors que l'État français collaborait avec l'ennemi et avançait même parfois, ses exigences.

LA REPENTANCE DE L'ÉTAT

Comme d'autres, à Aulus et ailleurs, Jeanne Rogalle a offert sa connaissance de la montagne et sa jeunesse, pour faire passer en Espagne, ceux dont la vie était directement menacée. Christian Ricardo, secrétaire général de la préfecture, représentant le préfet et la République, a rendu hommage à ceux qui ont désobéi pour sauver l'honneur français face à ceux qui se sont fourvoyés, et il a renouvelé les regrets et la repentance de l'État pour tout ce qu'il fait ou a laissé faire.

Le docteur Albert Seifer délégué régional du comité français de Yad Vashem, qui représentait le consul d'Israël à Marseille, a re-

mis la médaille à Jeanne Rogalle. Il a insisté sur le rôle joué par tous ceux qui se sont levés pour dire « non », parfois au péril de leur vie, citant des personnalités religieuses comme le cardinal Saliege à qui il doit la vie, ou encore, Mgr Théas, évêque de Montauban. Quant à Nicole Caminade du comité Yad Vashem de Paris, qui remettait la médaille à titre posthume, à Jean-Pierre Agouau, elle rappelait le souvenir de la famille Henlé, une parmi d'autres, qui doit tant à l'engagement des patriotes français et de Jeanne Rogalle, en particulier, qui a passé la frontière avec Claude âgé alors, de 8 mois, dans ses bras.

Jeanne Rogalle était très émue hier, lorsqu'elle a reçu sa médaille et son diplôme, à la maison du temps libre, juste après une brève cérémonie devant la stèle à la mémoire des juifs victimes de la rafle du 26 août 1942. Médaille qu'elle a d'ailleurs souhaité partager avec tous ceux qui, selon elle, l'ont autant mérité mais n'ont pas eu la chance de vivre assez longtemps pour la recevoir. Une journée bien organisée par la mairie représentée par Vincent Souquet adjoint au maire, avec la participation de nombreuses personnalités dont Julien Souquet conseiller général et le général Michel Roquejeoffre qui a beaucoup œuvré avec Alain Zipper, un jeune juif de Lyon, pour monter le dossier et le faire aboutir au prix de longues démarches en France et à l'étranger.

Jean-Paul Cazes

*"Dépêche" de l'Ariège du
Lundi 31 Octobre 2005*